

Dictionnaire amoureux d'Halluin

C

Collège Schumann

Il en a vu des cohortes d'élèves, ce collège Schumann, enraciné dans notre ville d'Halluin.

Son architecture est reconnaissable. Construit au temps des réalisations communautaires d'Arthur Notebaert sur la métropole lilloise, il s'inspire de ces bâtiments que certains dénommeront « staliniens », tellement elles ont l'air froides, ces façades sans âme, longues lignes rectilignes avec quelques ouvertures en guise de fenêtres, qui laissent deviner des couloirs distributeurs de classes, sans originalité.

Ce collège ne respire pas la joie d'apprendre.

Situé en front à rue de la grande artère halluinoise, il s'impose dans le paysage. Heureusement qu'il jouxte le jardin de la paix, ce qui lui donne une aura de collège dans un écrin vert.

Bref, ce n'est pas un joyau.

Pour que les élèves aient envie d'apprendre, ce n'est pas en structurant des enfilades de classes, respirant la poussière, que cela facilite les choses. Il faut de l'audace pour centrer l'élève au centre du système éducatif. Il est vrai de dire que ce n'est pas un bâtiment en briques qui fait l'âme d'une structure... Les murs n'ont de républicains que le nom qu'ils portent, si l'on y confine les rudiments des apprentissages.

C'est l'esprit de toute une communauté éducative qui, animant un lieu, peut transfigurer des bâtiments en lui permettant de faire rayonner son souffle.

Des enseignants d'une grande longévité pédagogique y ont vécu, professeurs d'histoire et de géographie, professeur de français, d'allemand, de mathématiques.

Certains ont bien concouru à y faire entrer de la joie de vivre, d'autres ont été remarquables par leur sévérité....

Les enfants y passent au minimum quatre années...Des années de mue. De grands enfants, ils traversent la préadolescence pour aborder les rives de l'adolescence et ses difficultés de vivre. Et ils sont nombreux.

Alors, il a fallu agrandir ce collège. Des extensions s'y sont réalisées, mais dans le dédale des couloirs, et des escaliers, il ne respire toujours pas la vie.

Il est là. On le modernise ? Je saisis plusieurs fois la présidence du Conseil général, par écrit, par oral, lors de visites locales...Je le presse. Je l'enjoins. J'argumente. Je plaide.

Je vérifie une fois encore qu'il en faut du temps pour que des perceptions deviennent un langage commun. Comment améliorer ce collège en le restructurant à partir de l'existant ?

Un concours d'architecte est lancé. Des projets naissent, séduisants, qui rompent la monotonie et redonnent une autre vigueur à ce lieu sensible.

Des architectes se rendent compte enfin qu'un collège, c'est un lieu de vie, eh oui.

Un projet est retenu. Il est présenté. Le magazine municipal « Halluin » publie la maquette.

Les services s'affairent ; des études techniques sont menées pour connaître la résistance des matériaux qui ont été utilisés pour sa construction originelle et pour vérifier aussi si les affres du temps qui passent n'en ont pas altéré la solidité.

Patatras.

C'est une catastrophe.

Le bâtiment front à rue est déclaré en très, très mauvais état. Sa partie centrale pourrait s'effondrer au moment des travaux.

Il n'est pas possible de le rétablir dans son ossature. En effet, le bâtiment, là où se trouve le préau notamment, n'a pas résisté aux mouvements divers qui affectent une construction. Des fissures sont apparues. Des murs de soutènement commencent à perdre de leur résistance.

Le projet s'en va à vau l'eau....

Le projet est enterré.

Il a fallu plusieurs mois pour reconsidérer le dossier. Patrick Kanner, le président du Conseil général à l'époque, vient sur place.

Il lui faut un nouvel emplacement.

C'est le travail du conseil municipal.

Plusieurs options sont ouvertes, dans le cadre de la rénovation du front de Lys, derrière la place Semard, sur les friches de la gare, sur le terrain délaissé par le Centre de secours et d'incendie rue du stade, et qui était destiné à devenir terrain d'entraînement sportif.

C'est lui qui a été retenu, notamment pour sa proximité avec les installations sportives du stade Hildevert Wancquet.

L'arsenal juridique se déploie : modification du plan d'occupation des sols, avec intervention des services de la Communauté urbaine compétente, enquête d'utilité publique avec l'intervention de la population, projet architectural...La conseillère générale d'alors est à la manœuvre pour faciliter tous les processus.

Et les architectes replanchent à nouveau.

Les enseignants et les parents d'élèves sont étroitement associés à la conception de ce nouveau collège à venir.

En 2014, tout est presque bouclé. L'architecte est retenu. Le terrain acheté par le Conseil général. Les appels d'offre peuvent être lancés. Les riverains peuvent s'opposer au permis de construire déposé, et maugréer.

C'est sur les rails. C'est un autre conseiller départemental qui pourra s'arroger la gloire d'un travail qu'il n'aura pas accompli ! Il profite, sans le proclamer, du long travail réalisé en amont. Il faut souvent plus de temps pour préparer un plat que pour le déguster !

Le Conseil d'administration du collège appellera celui-ci du nom de Lili Keller-Rosenberg, grande rescapée des campas de concentration.

Le nouveau collège prend ses aises sur l'ive droite de la becque de Neuville. L'avenue du stade a été remaniée. Il a une allure discrète, empreinte de modernisme.

Et l'ancien collège attend son devenir, en cet automne 2020.

Jean-Luc Deroo

7 novembre 2020.

Quelques noms et dates : Bernard Derosier et Patrick Kanner, présidents du conseil général, ont pris le dossier à bras le corps. C'est Jean-René Lecerf qui aura l'occasion de l'inaugurer, en 2019.

Le conseil municipal d'Halluin a décidé en 2012 de proposer de modifier la réserve foncière du terrain de football avenue du stade pour le classer en attente d'équipement public. Il décide aussi de vendre ce terrain pour construire le futur collège.

Marie Deroo, conseillère générale du canton de Tourcoing Nord, a suivi le dossier en lien avec les instances halluinoises. Elle n'a pas été invitée par le maire, conseiller départemental, pour l'inauguration du collège. Elle a dû intervenir auprès du Président du Conseil. Jean-Luc Deroo, prédécesseur de Gustave Dassonville, n'a pas été invité cette inauguration. Pourtant, il est maire honoraire.